



HAL
open science

Le terrain (de thèse), un construit... institutionnel ?

Solène Gaudin, Jonathan Mesureau

► **To cite this version:**

Solène Gaudin, Jonathan Mesureau. Le terrain (de thèse), un construit... institutionnel?. A travers l'espace de la méthode: les dimensions du terrain en géographie, Jun 2008, Arras, France. halshs-00358353

HAL Id: halshs-00358353

<https://shs.hal.science/halshs-00358353>

Submitted on 3 Feb 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le terrain (de thèse), un construit... institutionnel ?

Solène GAUDIN*, Jonathan MUSEREAU**

Communication au colloque "À travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie", Arras, 18-20 juin 2008

Résumé

L'objectif de ce travail est d'évaluer plus précisément la dimension rétroactive de l'expérience individuelle du jeune chercheur dans la construction de son terrain (de thèse) et le degré d'incidence que peut avoir le rattachement institutionnel au cours de ce processus. L'étude prend pour cadre les laboratoires COSTEL (UMR 6554, laboratoire de géographie physique) et RESO (UMR 6590, laboratoire de géographie sociale), tous deux situés à l'Université de Rennes 2, et s'appuie sur le regard de deux doctorants (les auteurs). Pour l'un, le terrain a été conçu comme un préalable et est manifestement le résultat d'un parcours biographique. Pour l'autre, il s'agit davantage d'une construction venant s'appuyer sur une conception d'un espace (et donc d'un terrain) produit des individus et des groupes s'y rattachant. Malgré ces différences, dans les deux cas de figure, le jeune chercheur, pour mieux s'adapter aux réalités de son terrain d'étude, opère une recomposition de son approche ainsi qu'une distanciation vis-à-vis de son organisme de tutelle. Une discussion est ensuite proposée au sujet de la relative conformité des doctorats soutenus dans ces deux laboratoires ; une situation qui s'explique en partie par des sources de financement limitées, le poids du directorat dans la définition des sujets, une accessibilité qui se restreint bien souvent aux outils mis à disposition par l'institution et enfin la sélectivité des destinations disponibles pour l'étude (le plus souvent à proximité de l'université).

Mots clés : Institutions universitaires, terrains de thèse, méthodes, conformité, hybridation

Abstract

This study aims at gauging how the institution (laboratory) is influential in the process of construction of PhD field works. The main framework of this study concerns two laboratories located in the city of Rennes (Brittany, France). One is dealing with physical geography (COSTEL) and the second with social geography (RESO). Two examples of PhD field work (from the experiences of the authors of this paper) are presented in their prior definition with the institution and through "what is really done in the field". In fact, young researchers have to affirm some distances beside laboratories, to constantly adapt, by themselves, a relevant way of practicing the research. After a brief review of the "fields" of COSTEL and RESO, based on a statistical approach from their member's literature, the main mechanisms of this go-and come in the co-construction of the PhD field work are described.

* Lab. RESO (ESO – UMR – 6590 – CNRS). Université de Rennes 2, Place du Recteur Henri Le Moal 35043 Rennes cedex (France). Email : solene.gaudin@uhb.fr

** Lab. COSTEL (LETG - UMR 6554 - CNRS, CAREN). Université de Rennes 2, Place du Recteur Henri Le Moal 35043 Rennes cedex (France). Email : jonathan.musereau@club-internet.fr

A critical discussion is then proposed to explain why, in general, a certain institutional conformity is required for the candidates sustaining a PhD in Rennes: funding limitations, primary directions of the institution, tools availability, limited access to the field (usually close to the university).

Key words: University, Phd field work, methods, conformity, hybridation

Pour les géographes, le terrain est un terme polysémique. Il peut désigner à la fois le(s) lieu(x) de l'étude, au sens physique (et euclidien), comme il peut s'appliquer à un espace plus immatériel, à travers l'appréhension de groupes sociaux, de pratiques. Les deux approches impliquent une définition préalable du terrain reposant sur des postures épistémologiques et une formulation théorique. D'emblée, par son appartenance institutionnelle, son rattachement à un laboratoire de recherche, le jeune chercheur se trouve confronté à cette dualité. Cette communication propose de s'intéresser, à travers le regard de deux doctorants, à l'incidence que ce rattachement institutionnel peut avoir sur leur rapport au terrain. Pour l'un, le terrain a été conçu comme un préalable ; il se confond alors en grande partie avec l'objet d'étude : l'observation du comportement et de la gestion des formes littorales. Pour l'autre, il s'agit plutôt d'une construction où le terrain est envisagé comme une forme de restitution individuelle et discursive : la recomposition des systèmes de lieux après un changement résidentiel. Les conditions d'émergence du terrain de thèse, au-delà de la définition de l'espace de référence de l'étude, constituent un volet instructif du positionnement qu'adopte le jeune chercheur, encouragé par les méthodes et les pratiques (de terrain) mises en œuvre au sein du laboratoire d'accueil. Pour chacune de ces deux thèses, il s'agit de tenter de rendre compte de l'influence et des implications du rattachement institutionnel dans l'appréhension, la définition et la pratique du terrain. Dans quelle mesure celui-ci peut-il et/ou doit-il être un facteur de conformité avec les orientations des laboratoires ? Le doctorant peut-il puiser dans sa pratique du terrain sa légitimité en tant que jeune chercheur et en tant que membre de l'équipe ? Entre tradition et mutation, quelle place y a-t-il pour l'innovation sur le terrain ?

Lettres de terrain

Expéditions numériques

L'étude concerne les laboratoires COSTEL (UMR 6554) et RESO (UMR 6590). Le premier est un laboratoire de géographie physique dont les principaux domaines de recherche sont la télédétection et la climatologie. Le second est un laboratoire de géographie sociale qui étudie les dynamiques sociales et spatiales en ayant recours aux outils relatifs à l'analyse des discours et à la géomatique (SIG). Ils sont tous deux situés à l'Université de Rennes 2. Afin de caractériser le « terrain » de chaque institution, une approche à visée catégorielle et synthétique a été retenue. Il s'agit, en se reposant sur une analyse statistique, d'identifier chaque laboratoire par des critères permettant de définir le(s) terrain(s) d'étude privilégié(s) par l'institution. Les données exploitées pour cette analyse sont extraites des sites Web de COSTEL et RESO. Il s'agit principalement des publications à comité de lecture mentionnées par les membres des deux laboratoires. Pour faciliter les traitements, seuls les travaux faisant explicitement référence à un terrain d'étude physiquement localisable (pays, villes, régions...) ont été sélectionnés. L'étude couvre la période 2000-2006. Les thèmes de recherche et approches des laboratoires affichés sur les pages du site sont également pris en compte. Le « terrain » des deux doctorants est défini en premier lieu par leur sujet de thèse. Le sujet de

Solène Gaudin (RESO) s'intitule « *Changements résidentiels et pratiques spatiales : des habitus géographiques ?* ». Dans cette recherche le terrain est en réalité une construction au service d'une certaine conception de l'espace : l'espace comme production sociale. Le sujet de Jonathan Musereau (COSTEL) s'intitule : « *Approche de la gestion des cordons littoraux anthropisés dans la Zone des Pertuis Charentais (France) : Mise au point d'un indice pour la prédiction d'un dommage morphologique* ». Le terrain, délimité par un objet physique (le cordon littoral), est ici considéré comme un préalable.

Entre contingence et correspondance

Afin de mesurer l'incidence du rapport d'encadrement, nous avons procédé à l'élaboration d'un tableau de contingence où l'institution et le doctorant sont présentés selon leurs thèmes de recherches, leurs approches épistémologique et méthodologique. Cette analyse est enrichie de l'information que comporte le traitement statistique des publications de chaque laboratoire. L'objectif est de souligner la part des publications qui font une référence explicite à un lieu d'étude, des régions, des échelles et des méthodes privilégiées par le laboratoire afin de les mettre en relation avec les démarches des jeunes chercheurs. Ce traitement passe donc par une étape de contingence. Cela consiste à comptabiliser chaque publication selon des critères définis au préalable (Tableau 1). Deux principaux critères ont été choisis. Ils sont communs aux deux laboratoires : la localisation de l'objet d'étude et l'échelle d'analyse privilégiée (si elle est mentionnée par l'auteur). Un troisième critère, spécifique à chaque institution, a été ajouté. Pour COSTEL, il s'agit d'identifier le type d'observation *in situ* le plus fréquemment utilisé, en distinguant les recherches où le terrain physique (observation des phénomènes) est l'unique moyen de travailler de celles où l'observation s'effectue en grande partie à distance (par la télédétection). Pour RESO, il s'agit de distinguer les problématiques exclusivement urbaines de celles concernant d'autres espaces appréhendés. Parallèlement, un tableau de correspondance est construit afin de mieux cibler les vecteur(s) liant les doctorants à leur organisme de tutelle. Là encore, différentes rubriques ont été définies. Elles concernent divers éléments tels que l'approche épistémologique, les problématiques, les méthodes et les échelles d'analyse et bien sûr le terrain de chaque auteur.

	Référent	Lieu	Echelle	Type d'observation
2006				
		Tunisie		
	QUENOL H.	(Sfax)		
	CORPETTI T.			
	QUENOL H.	Tunisie		
1	DUBREUIL	(Sfax)		
2	V.	Bretagne	Locale	In situ
3	HOUET T.	Bretagne		
4	HOUET T.		Locale	In situ
5	KOUAME K.	Côte	Régionale	In situ
6	F.	d'Ivoire (Man)	Locale	
7	KOUAME K.	Côte		Télédétection
8	F.	d'Ivoire (Toura)	Régionale	In situ
9	HUBERT-			Télédétection
10	MOY L.	Brésil,		
11	MENDEZ	USA, Mali	Nationale	
12	DEL VILLAR P.			
13	HUBERT-	Brésil	Locale	Télédétection
14	MOY L.	(nord-est)	Locale	In situ
15	PLANCHON	Paris	Régionale	In situ
16	O.	Portugal	Locale	In situ
17	QUENOL H.	(nord)	Locale	In situ
18	QUENOL H.	Caen	Locale	
19	QUENOL H.	Portugal	Régionale	Télédétection

Tableau 1 : Contingence des publications selon nos propres critères d'identification du terrain, exemple du laboratoire COSTEL pour l'année 2006.

De l'identification à l'investigation

Le laboratoire, un terrain bien identifié et identificatoire

Comme le montrent les figures annexes situées à la fin de cet article, pour le laboratoire le terrain est aisément identifiable et devient même identificatoire à travers les publications de ses membres. Ainsi par exemple, une large majorité (75%) des articles publiés par le laboratoire de géographie physique (COSTEL) fait explicitement référence à un terrain d'étude spatialisé. Le lieu d'étude est précisément circonscrit et correspond à la définition même du sujet de thèse. Pour le laboratoire de géographie sociale (RESO), la localisation de l'objet d'étude est moins prégnante puisque une référence sur deux n'en fait pas explicitement mention. Cette position privilégie l'étude d'unités d'analyse qui ne se confondent pas toujours avec l'unité d'un groupe ou l'homogénéité supposée d'un lieu (Céfaï, 2003). A travers les sujets de thèse présentés ci-dessus, on retrouve la distinction entre une « géographie physique » aux terrains délimités, circonscrits, et explicitement référencés et une « géographie sociale » où les terrains sont appréhendés à partir de sujets d'étude plus transversaux et majoritairement non définis *a priori*. Ces premiers résultats (Figures annexes 1 et 2) confortent la tendance dégagée par D. Douzant-Rosenfeld (1997), d'après une étude réalisée à partir des thèses de géographie soutenues et/ou déposées entre 1990 et 1994 en France. Une nette affirmation de la localisation des terrains étudiés se dégage, avec seulement 50 thèses (sur les 743 identifiées et 400 retenues) ne faisant pas explicitement référence à la localisation de la recherche dans leur intitulé. Si les thèses réalisées dans les deux laboratoires ne s'inscrivent pas à part égale dans cette tendance, avec une plus forte spatialisation affichée pour COSTEL, tous deux indiquent dans les intitulés des thèses un fort ancrage local et régional. Les territoires étudiés par le laboratoire COSTEL sont principalement la Bretagne et le Brésil. A eux deux, ils représentent environ la moitié (51%) des articles publiés par le laboratoire entre 2000 et 2006. Pour le laboratoire RESO, cette distribution est plus nuancée même si la Bretagne occupe toujours une place importante. Nous discuterons plus tard des causes de cette régionalisation des études de géographies menées à Rennes. A COSTEL, l'observation repose avant tout sur la complémentarité de l'acquisition de données à distance (par télédétection) et sur le terrain même (pour la validation). Les faits sociaux observés au laboratoire RESO s'inscrivent majoritairement dans un cadre urbain.

Le doctorant ou l'émergence d'un terrain d'investigation

A travers les deux sujets de thèse, les doctorants et leurs institutions de tutelle partagent les mêmes problématiques et les mêmes échelles d'analyse mais *a priori* les jeunes chercheurs ont tout de même une certaine autonomie dans leur pratique du terrain (tableau 2). Ainsi par exemple, même si les « terrains » privilégiés par COSTEL sont la Bretagne et le Brésil, J. Musereau a pu y entamer un doctorat sur les côtes charentaises, alors que, compte tenu de la proximité et des spécialités, la logique voudrait qu'un tel sujet soit conduit à l'université de La Rochelle, voire depuis Nantes. Les liens entre S. Gaudin et le laboratoire RESO semblent plus affirmés. La doctorante dispose cependant d'une certaine latitude dans la définition du cadre épistémologique de son travail. Ce constat nous amène à penser que, par sa pratique du terrain, le jeune chercheur trouve un élément d'émancipation, de distanciation, vis-à-vis de l'institution qui l'accueille.

	COSTEL/JM	JM/SG	SG/RESO
Epistémologie			
Approche			
Espace			
Problématique			
Méthodes et outils			
Principal objet d'étude			
Echelle			
Terrain			

Tableau 2 : Analyse par correspondance des liens entretenus entre le doctorant et son laboratoire (case vide = différent ; case pleine = en commun)

Orbitae terrenum, un terrain sous influences

Un certain conformisme des terrains de thèse

La méthode de contingence mise au point à partir des publications des deux laboratoires a été appliquée aux thèses qui y ont été soutenues entre 2000 et 2006. Cette seconde analyse conforte l'hypothèse d'une relative logique institutionnelle, d'un certain conformisme des sujets, souvent imprégnées des spécialisations du laboratoire de rattachement et en particulier dans la localisation des terrains d'investigation (Tableau 3). A COSTEL, le Brésil et la Bretagne représentent 50% des thèses soutenues entre 2000 et 2006 ; la télédétection est la méthode d'observation qui prédomine. A RESO, la distinction rural/urbain n'apparaît pas comme un élément pertinent de catégorisation comme au niveau des publications (le concept est entendu au sens d'un ancrage spatial des organisations sociales) ; par contre, toutes les thèses soutenues ont pour terrain une localité (villes ou autres) prioritairement située en Bretagne (8 thèses sur 11). S'il n'en est pas fait mention dans la définition des sujets, à RESO, une thèse sur deux exprime clairement l'intérêt de la territorialisation, alors retenue comme mot clé.

	Localisation		Problématiques		Méthodes/concepts
COSTEL (14 thèses)	<i>Br</i> <i>tagne</i> 4	<i>Br</i> <i>ésil</i> 4	<i>Eau</i> 5	<i>Agri</i> <i>cole</i> 4	<i>Télédétection</i> 50%
RESO (11 thèses)	<i>Br</i> <i>tagne</i> 8	<i>Eu</i> <i>rope</i> 11	<i>Urb</i> <i>ain</i> 3	<i>Rur</i> <i>al</i> 2	<i>Territorialisation</i> 50%

Tableau 3 : Les thèses soutenues dans les laboratoires COSTEL et RESO depuis 2000, un certain conformisme

Déjà, entre 1990 et 1994, D. Douzant-Rosenfeld (*Op. cit.*, 1997) notait que « *plus de la moitié des thèses soutenues à Rennes portait sur la région même* ». Cette situation s'explique essentiellement par des facteurs d'ordre pratique et logistique qui influence fortement la définition du terrain de thèse. Le problème du nombre restreint de bourses ministérielles (rarement plus d'une ou deux par an, parfois aucune) implique, pour ces deux laboratoires, un effort de diversification des sources de financement. Dans ce domaine, la région Bretagne est devenue un interlocuteur privilégié. Les problématiques et les terrains d'étude s'inscrivent de fait majoritairement à cette échelle. Cette situation nouvelle explique pour partie la spécialisation régionale des deux laboratoires rennais, où plus d'un terrain de

thèse sur trois ne dépasse pas les frontières bretonnes. Au-delà du financement propre du doctorat, les laboratoires sont confrontés à d'autres limites inhérentes à leur manière de faire et à leur propre équipement. Les méthodes appliquées par le jeune chercheur sont souvent, du moins dans un premier temps, celles en vigueur dans l'institution de tutelle. La question de l'accessibilité à un matériel de haute technicité en est le principal vecteur. Si le laboratoire dispose d'un GPS, alors le doctorant fera des mesures au GPS. Si le laboratoire est équipé d'un théodolite, le jeune chercheur emploiera cet outil. Si le laboratoire dispose d'une grande variété d'outils de mesure, le doctorant choisira celui qui lui paraît le plus adapté à son terrain. Le dernier point à partir duquel cette mise en conformité (par restriction) s'est imposée à Rennes tient à la composition des membres capables d'encadrer des recherches, l'influence du directorat. Il s'agit là d'une des dérives possibles du système des Habilitations à Diriger des Recherches (HDR), comme d'autres décrites dans le rapport « Cohen-Le Déaut » (1999). Si, dans un même laboratoire, les titulaires d'une HDR ont une priorité concernant un terrain en particulier, cela peut se traduire mécaniquement par une prédominance de ce terrain précis dans les sujets proposés aux futurs doctorants.

En pratique : une dialectique attachement / détachement

Malgré l'apparente dispersion thématique, on remarque avant tout la prédominance et l'avantage que représente l'existence de réseaux locaux au sein des laboratoires, au travers d'eux l'influence des institutions pour guider les choix et, dans une moindre mesure, les pratiques d'appréhension des terrains par les doctorants. C'est donc ici aussi par le terrain, par sa pratique et les rencontres qu'il autorise que les doctorants vont pouvoir espérer construire et étayer le cadre de leur thèse. Le terrain en amont ou en aval de la recherche constitue soit un gisement, lieu d'émergence ou de fondation de l'étude, soit une construction sous-tendant une problématique et parfois les deux simultanément. Au delà du rattachement et du positionnement épistémologique, le terrain serait porteur d'une émancipation (plus ou moins assumée) du jeune chercheur face à sa référence académique. Le terrain l'invite à opérer une recomposition permanente afin d'ajuster l'observation à la problématique, de réorienter ses recherches ; en somme, s'adapter au terrain (Chaudet et Bioteau, 2006). Les témoignages et récits des doctorants indiquent que la pratique du terrain les conduit tant à affirmer leur position et questionnement qu'à remanier leur cadre théorique général. Ainsi, P. Bosredon (2006), doctorante à RESO travaillant sur les processus de patrimonialisation dans les villes du sud, note :

« La difficulté fut appréhendée sur le terrain : Harar est en effet une ville complexe et multiple qui ne se résume pas à l'addition d'une vieille-ville patrimoine et d'une extension moderne. La réalité spatiale de la ville ne coïncide pas avec sa réalité sociale ni avec les représentations des Harari sur leur ville. Comment dès lors redélimiter mon terrain ? Choisir les limites physiques de la ville ? La ville telle que l'histoire l'a construite dans les représentations des Harari ? Ou encore choisir comme limite la réalité sociale des Harari largement éparpillés en Éthiopie et dans le monde ? [...] Il semble falloir tenir compte dans la définition de mon terrain de ces deux réalités, celle du groupe historiquement et politiquement dominant quoique minoritaire en nombre, et celle de la réalité sociale et physique actuelle d'Harar. » (Bosredon, 2006).

Nous avons déjà avancé différents éléments d'explications synthétisables autour de trois déterminants : les financements, les directions et les outils à disposition. A l'évidence, des contraintes techniques s'imposent. Le terrain semble, pour une large partie, délimité et justifié par des déterminants aussi conjoncturels (système socio-spatial) que techniques. Ainsi par exemple, Samuel Corgne, qui a réalisé son doctorat au laboratoire COSTEL, témoigne d'une appréhension du terrain orientée vers une échelle régionale, ce que lui permettent les outils d'observation dont il dispose, mais qu'il associe à une justification socio-spatiale

comme unité d'observation cohérente et homogène. Ce choix traduit un accord avec l'exigence théorique générale et l'orientation épistémologique de son laboratoire :

« Le suivi du changement de l'occupation des sols est effectué de plus en plus souvent à partir de données de télédétection. Des images de type NOAA AVHRR ou SPOT VEGETATION, d'une précision kilométrique, et plus récemment des images de moyenne résolution de type MODIS, dont la résolution spatiale peut atteindre 250 mètres, sont utilisées afin de réaliser des cartographies à l'échelle [...] les données à haute résolution de type Landsat TM, SPOT ou radar, d'une précision décimétrique, permettent ainsi de réaliser des cartographies de l'occupation des sols à l'échelle de la parcelle [...] L'approche régionale des dynamiques d'occupation du sol suppose la compréhension de processus des changements d'utilisation des sols, de leurs variations spatio-temporelles, et passe par la définition des facteurs humains et des facteurs du milieu qui produisent localement ces changements (Land Use/Cover Change Project - référence LUCC Science Plan). Ces derniers dépendent très fortement des modes d'utilisation des terres et des pratiques agricoles qui sont liés au contexte social, économique, politique et au milieu physique des espaces considérés » (Corgne., 2004).

Glissements de terrains : vers une hybridation des approches ?

Revenons quelques temps aux exemples à partir desquels cette étude a été réalisée, l'expérience individuelle des deux auteurs. Les résultats basés sur le principe de la correspondance (Tableau 2) masquent les nuances et montrent *a priori* une certaine dichotomie entre les deux doctorants : la distinction initiale entre un terrain abordé sur un mode inductif (et biographique) et celui résultant d'un construit théorique (et interactif). Celle-ci ne résiste pas à la pratique du terrain. Dans les deux cas de figure, le jeune chercheur a opéré une recombinaison de son approche et une distanciation vis-à-vis de son organisme de tutelle qui aboutit sur une forme d'hybridation qui transcende partiellement les logiques de rattachement institutionnel. Ce retour sur expérience nous permet ainsi d'évaluer plus précisément la dimension rétroactive de la pratique du jeune chercheur dans la construction de son terrain.

Dans sa thèse, S. Gaudin appréhende des terrains liés aux chantiers de la rénovation urbaine. Il s'agit de périmètres clairement définis dans les documents d'urbanismes et circonscrits dans les chartes ANRU. Or cette appréhension délimitée du terrain ne reflète que très partiellement l'étendue réelle du champ considéré. Les enquêtes réalisées auprès des habitants (et pas toujours au sein de l'espace d'étude) tout comme les impacts et rétroactions sur les groupes et les lieux ne se limitent pas à approcher un périmètre administrativement ni même théoriquement défini. La mobilisation d'entretiens (bio-géographiques) demande une reconstruction, un réajustement du terrain selon un mode actif et interactif auprès des acteurs interrogés. La concordance dimension spatiale/pratique sociale est donc très imparfaite et témoigne d'une production personnelle du terrain d'étude selon les modes d'investigation, les problématiques mais aussi les aspérités et détournements liés à la rugosité des lieux. Le terrain devient ainsi territoire d'exploration et d'investigation et ne se décline plus en terme de surface géométrique mais comme un ensemble de lignes et de faisceaux qui s'entrecroisent et se ramifient en intégrant ainsi différentes échelles et perceptions (Vieillard-Baron, 2006). Le parcourir demeure certes indispensable mais n'est pas le seul mode d'appréhension. Au laboratoire COSTEL, J. Musereau soutient une construction biographique et inductive (empirique) de son terrain d'investigation. Mais cette posture doit tout de même être mise en relation avec les outils et les contraintes relatifs à la conduite d'un doctorat : disponibilités et modes de recueil des données, durée de la recherche, normes académiques. Dans les deux cas, on remarque, au fil de sa construction, une complexification de la définition du terrain de thèse, affinés par la récurrence et la fréquence des déplacements effectués pour l'investir. Durant ce processus, S. Gaudin et J. Musereau, malgré des différences majeures dans leur approche et leur appréhension du terrain de thèse, en se confrontant aux réalités de leurs

terrains, trouvent un point de convergence : la prise en considération d'une science appliquée (Figure 1).

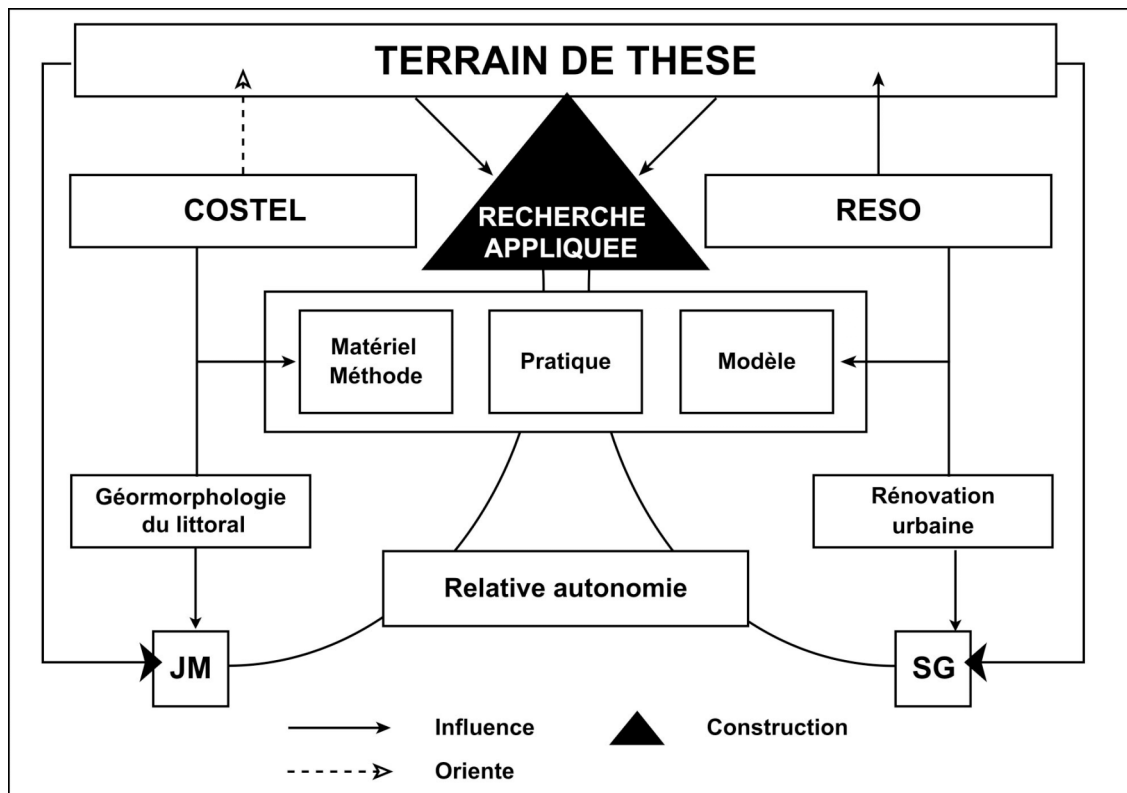


Figure 1 : Les mécanismes de co-construction du terrain de thèse comme travail réflexif et critique à travers deux exemples rennais.

Cette nécessaire recomposition et appropriation du terrain acquise après un investissement personnel suffit-elle à conférer au jeune chercheur une légitimité spécifique et scientifique sur son objet d'étude ? Sans survaloriser l'étude de terrain, quelle place dégage-t-elle pour l'innovation ?

Par sa pratique, la réflexion qu'il suscite et les enjeux qu'il focalise, le terrain constitue l'expérience fondamentale de recherche du jeune chercheur. Enquêter suppose la mobilisation de techniques d'observation et donc de fréquentations régulières de l'espace et des populations considérés. Mais c'est bien par l'interconnaissance et l'affirmation de l'implication du chercheur sur son lieu d'étude que naît véritablement le travail de terrain (Trémoulinas, 2007). C'est l'affirmation d'une position autant que d'un positionnement de recherche. Les anthropologues ont montré le glissement d'un terrain considéré comme lieu où se révèle la vérité d'un système culturel, vers un modèle où, à l'inverse, c'est l'anthropologue qui est le détenteur de la vérité du terrain (Dakhli, 1995). Dans le premier cas de figure, celui de l'initiation, le chercheur se présentait comme porteur de vérité au travers du savoir qu'il recueille. Dans l'autre position, le chercheur se retrouve comme participant de son terrain, il se situe à la fois comme auteur et acteur. L'intérêt du terrain s'oriente vers une conception de l'« enquêteur » comme seul détenteur d'un savoir sur l'enquête proprement dite, seul apte à révéler une vérité du terrain. Cette situation aboutit à une double légitimation, du terrain comme sujet d'analyse et unité d'observation d'une part et, d'autre part, du chercheur comme spécialiste de cet espace. Enfin, le découpage même d'un « terrain », l'idée d'une vérité locale, se révèle être souvent artificiels. L'implication du chercheur et notamment du géographe dans son terrain est incontournable : le terrain est pratiques, le terrain est

rencontres (Mondada, 2006). Cependant celui-ci doit prendre en compte les contextes socio-politiques qui l'ont conduit à explorer son terrain. Le chercheur institutionnel effectue ses recherches dans un cadre qui lui confère une certaine autonomie. A l'inverse, le chercheur contractuel lui ne peut se défaire des enjeux locaux. Il doit en permanence pouvoir identifier les attentes de ses commanditaires. Sa position est d'autant plus précaire qu'il est souvent tributaire de conditions de financements particulières. Cette situation est encore plus prégnante lors du temps de recherche fortement empreint d'exigences académiques que constitue la recherche doctorale. Cependant, l'institution oriente mais l'institution protège. Elle met le chercheur à l'abri d'une captation par le terrain et lui permet, en théorie, de conserver le lien qui préserve les enjeux scientifiques de ses travaux.

Conclusion

« Dans les milieux de la recherche, le terrain est très valorisé, et ce, souvent a priori. Tout simplement parce que là « poussent les faits » (Dachet 1985 : 191) » (De la Soudière M., 1988). Nous venons de montrer, à travers l'exemple du terrain de thèse, que rien n'apparaît plus construit que le « terrain » qu'on présente ici comme un donné. En fonction d'un contexte politico-administratif dont elle est elle-même dépendante, l'institution scientifique que représente le laboratoire intervient de manière spécifique aux trois niveaux d'interaction identifiés par B. Lallé (2004) entre la recherche, ici doctorale, et le terrain :

1) Un terrain *d'observation* ; qui est considéré comme source d'information (là où les faits s'observent), suppose une délimitation de fait du cadre de l'étude et fait bien souvent l'objet d'un consensus entre le doctorant et ses encadrants en s'appuyant à la fois sur la faisabilité de l'étude, les outils et données mobilisables ainsi que la pertinence scientifique du cadre de recherche.

2) Un terrain *d'application* ; qui représente l'épreuve même de validation des questionnements scientifiques, la phase de concordance entre empirie et théorie, mais nécessite toujours l'approbation du laboratoire (à travers le directeur, l'équipe d'accueil).

3) Un terrain *de confrontation* ; qui peut être considéré comme l'extrême degré de dégagement de l'encadrement universitaire, où le jeune chercheur peut librement prendre la mesure de la difficulté à construire de l'information et de la contingence des choix à opérer.

Bibliographie

- BOSDERON P. (2006). « Harar (Éthiopie), entre « la ville du sud » et la complexe réalité d'une ville gigogne : la difficile redéfinition d'un terrain », communication école de géographie sociale Rennes 2006, <http://eegosociale.free.fr/IMG/pdf/BosredonTerrains.pdf>
- CEFAÏD D. (2003). L'Enquête de terrain. Paris, La Découverte, 624 p.
- CHAUDET B., BIOTEAU E. (2006). Atelier « Terrain », Choix et contraintes des terrains en sciences sociales, Ecole de géographie sociale, Rennes 2006, synthèse collective, http://eegosociale.free.fr/IMG/pdf/Synthese_Terrains.pdf
- COHEN P., LE DEAUT J.-Y. (1999). « PRIORITÉ À LA RECHERCHE : Quelle recherche pour demain ? 60 propositions pour améliorer la synergie entre recherche et enseignement supérieur, l'autonomie des jeunes, l'évaluation, la mobilité et les échanges », rapport d'une mission parlementaire remis au premier ministre, Paris, 22 juillet 1999, 66 p.
- CORGNE S. (2004). Modélisation prédictive de l'occupation des sols en contexte agricole intensif Application à la couverture hivernale des sols en Bretagne, Thèse de doctorat

Université Rennes 2 (10/12/2004), sous les directions de Jean-Pierre Marchand, Laurence Hubert-Moy LETG – COSTEL, 232 p.

DAKHILIA J. (1995). « Le terrain de la vérité », in *Enquête*, n° 1 (Les terrains de l'enquête), p.141-152.

DE LA SOUDIERE M. (1988). « L'inconfort du terrain », in *Terrain*, n° 11 (Mélanges).

DOUZANT-ROSENFELD D. (1997). « Géographes et géographies à partir des thèses de doctorat », in R. Knafou (dir.), *L'État de la géographie. Autoscopie d'une science*, Paris, Belin, coll. Mappemonde, p. 157-215.

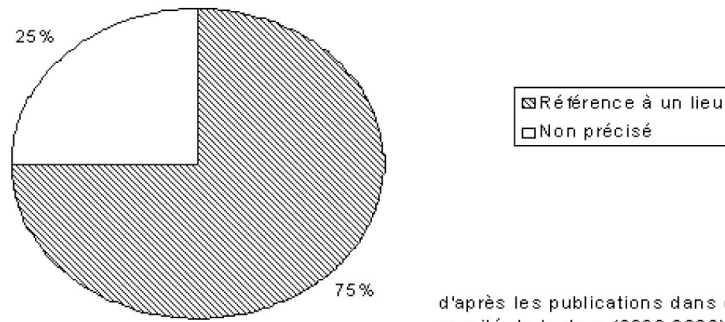
LALLE B. (2004). « Production de la connaissance et de l'action en sciences de gestion », in *Revue française de gestion*, t. CLVIII, n° 1, p. 46-62.

MONDADA L. (2006). « Interactions en situations professionnelles et institutionnelles : de l'analyse détaillée aux retombées pratiques », in *Revue française de linguistique appliquée*, t. XI, n° 2, p.5-15.

TREMOULINAS A. (2007). « Enquêter dans un lieu public », in *Genèses*, t. LXVI, n° 1, p.108-122.

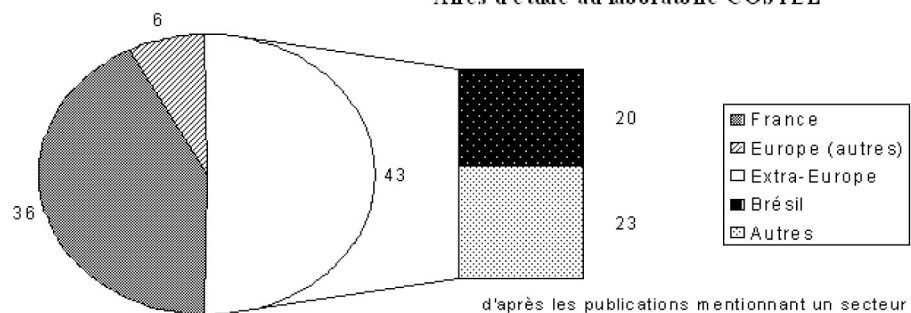
VIEILLARD-BARON H. (2006). « Le terrain et la proximité en question », in Séchet R. et Veschambre (dir.), *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Géographie sociale », p. 133-149.

Référence au terrain d'étude dans les publications de COSTEL



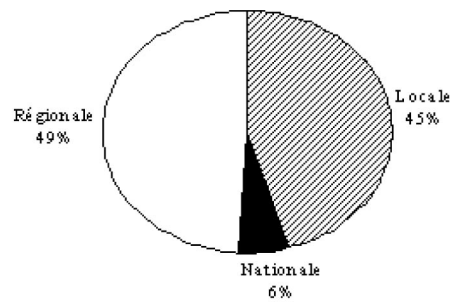
d'après les publications dans des revues à comité de lecture (2000-2006)

Aires d'étude au laboratoire COSTEL



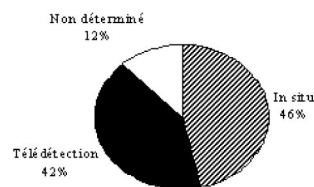
d'après les publications mentionnant un secteur d'étude (2000-2006)

Echelles d'analyse au laboratoire COSTEL



d'après les publications mentionnant un secteur d'étude (2000-2006)

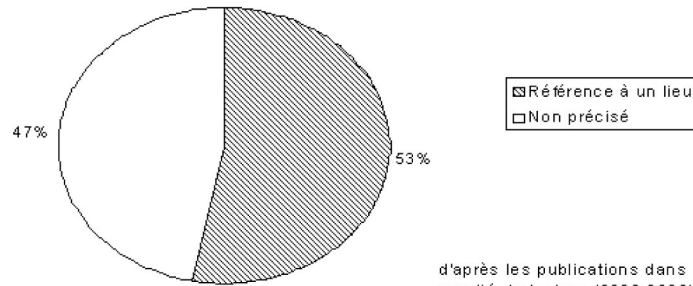
Méthodes d'observation privilégiées au laboratoire COSTEL



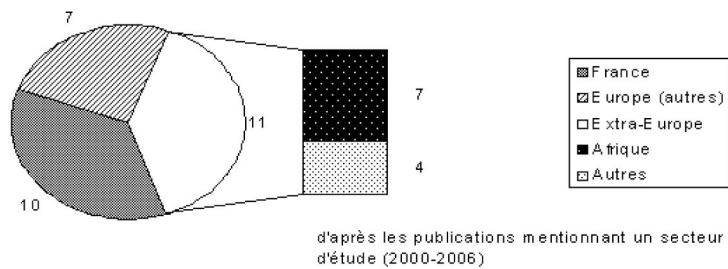
d'après les publications mentionnant un secteur d'étude (2000-2006)

Annexe 1 : Le « terrain » du laboratoire COSTEL à travers les publications de ses membres

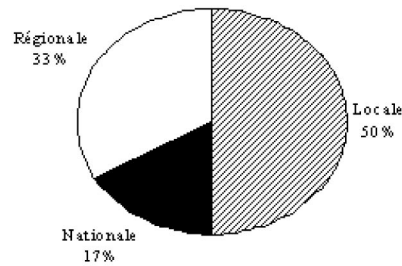
Référence au terrain d'étude dans les publications de RESO



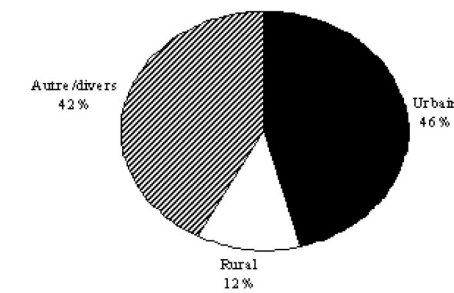
Aires d'étude au laboratoire RESO



Echelles d'analyse au laboratoire RESO



Focus privilégiés par le laboratoire RESO



Annexe 2 : Le « terrain » du laboratoire RESO à travers les publications de ses membres